



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

"Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur _____

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de la Libération, 9, le **mercredi 5 février 2014** à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 27 janvier 2014.

Par le Collège,

Le Directeur général,

M. LENNARTS

Le Bourgmestre,

A. FAUCONNIER

SÉANCE PUBLIQUE

Avant l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

Remise officielle du brevet de Lauréat du Travail
(promotion 2012 de l'*Institut Royal des Élités du travail*)

(avec insigne d'honneur d'argent et label de *Spécialiste*) à M. David VANVILTHOVEN (secteur des transports en commun urbains et régionaux).

1. Décisions de l'autorité de tutelle compétente concernant différentes délibérations du Conseil communal : communications du Collège au Conseil.
2. Fabrique d'église de la paroisse Notre-Dame du Bon Conseil (Nouvelles). Compte pour l'exercice 2013: avis.
3. Fabrique d'église de la paroisse Saint-Remy (Braine-le-Château). Budget pour l'exercice 2014: avis.
4. Centre Public d'Action Sociale. Budget pour l'exercice 2014 – Première modification. Rapport de la commission d'avis composée du Président, du Directeur général et de la Directrice financière du Centre: approbation.

t.s.v.p.!

5. Centre Public d'Action Sociale. Modification budgétaire n° 1 (services ordinaire et extraordinaire) de l'exercice 2014: approbation.
6. *Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle* ("IMIO") : désignation, au scrutin secret, de 5 délégués à l'assemblée générale.
7. École communale. Organisation des surveillances du temps de midi. Convention avec l'*Intercommunale Sociale du Brabant wallon* (I.S.B.W.) pour l'année civile 2014 : approbation.
8. Service d'accueil extrascolaire organisé en collaboration avec l'I.S.B.W. (*Intercommunale Sociale du Brabant wallon*). Convention quadripartite (I.S.B.W./commune/écoles du réseau libre) pour l'année civile 2014 : approbation.
9. Convention entre l'*Intercommunale Sociale du Brabant wallon* (I.S.B.W.) et la commune dans le cadre du secteur "ATL" (*accueil des enfants durant leur temps libre*) pour l'année civile 2014: approbation.
10. *Plan de cohésion sociale* (P.C.S.) adopté pour la période 2014-2019. Adaptation sur base des observations de la Région wallonne : approbation après décision du Collège.
11. Aménagement d'une maison rurale dans l'ancien presbytère, Grand'Place de Wauthier-Braine, 16. Acquisition du mobilier et du matériel nécessaire à l'aménagement intérieur : choix du mode de passation et fixation des conditions des marchés de fournitures.
12. Projet d'installation de 6 panneaux F4a (zone 30) lumineux dans la traversée de Braine-le-Château (projet financé par la Province du Brabant wallon) : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de fournitures.
13. Plan d'alignement partiel de la rue Emile Vandervelde à hauteur du n° 25, sur proposition de l'Immobilière WEYMEERSCH : adoption définitive.
14. Travaux d'assainissement du ruisseau de Derrière les Monts. Travaux de pose d'un collecteur et d'égouts communaux conjoints. Domaine communal. Promesse de cession d'une emprise en sous-sol et autorisation de travail au profit de l'I.B.W. (*Intercommunale du Brabant wallon*): décision.
15. Alimentation en carburants du parc de véhicules de la commune (février 2014 – avril 2016) via marché (appel d'offres général à publicité européenne) passé par le *Service public de Wallonie* : décision.
16. Patrimoine immobilier. Maison unifamiliale sise rue de Tubize, 13 à Braine-le-Château. Projet de rénovation et de transformation. Choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de services d'études.
17. École communale. Création d'un mi-temps subventionné supplémentaire d'institutrice maternelle à l'implantation de Noucelles (du 20 janvier au 30 juin 2014) : ratification d'une décision du Collège communal.
18. Projet de nouveau *Schéma de développement de l'espace régional* ("S.D.E.R.") : avis après enquête publique.

HUIS CLOS

19. Mise en œuvre de la loi du 17 juin 2004 modifiant la nouvelle loi communale (mesures relatives aux sanctions administratives communales) : désignation d'un nouvel agent provincial pour agir en qualité de fonctionnaire "*sanctionnateur*".
20. Personnel administratif. Congé parental (sous forme d'une interruption de carrière 1/5 temps) sollicité par une employée d'administration : décision.

Personnel enseignant

Ratification de désignations à titre temporaire sur décisions du Collège communal

21. Institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi (temps plein) non vacant à l'implantation de Wauthier-Braine.
22. Institutrice primaire dans un emploi (temps plein) devenu vacant à l'implantation de Braine-le-Château.
23. Institutrice maternelle dans un emploi (temps plein) non vacant à l'implantation de Wauthier-Braine.
24. Institutrice maternelle dans un emploi (mi-temps) non vacant à l'implantation de Wauthier-Braine.
25. Institutrice maternelle dans un emploi (mi-temps) non vacant à l'implantation de Braine-le-Château.
26. Institutrice maternelle dans un emploi (mi-temps) vacant de durée limitée à l'implantation de Noucelles.
27. Institutrice maternelle dans un emploi (mi-temps) non vacant à l'implantation de Braine-le-Château.
28. Institutrice primaire dans un emploi non vacant (temps plein) à l'implantation de Braine-le-Château.
29. Nomination à titre définitif d'un maître spécial de psychomotricité dans une charge d'enseignement subventionnée incomplète (9/24).